

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à madame veuve Laporte, 25 septembre 1895](#)

Marie Moret à madame veuve Laporte, 25 septembre 1895

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (243r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 25 septembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47148>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [25 septembre 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Confirmation de la lettre du 24 septembre 1895 indiquant que les étiquettes d'expédition du journal *Le Devoir* ne se trouvaient pas dans le ballot contenant les exemplaires du numéro de septembre 1895 du journal. Préparation du numéro d'octobre du *Devoir* : retourne les épreuves des pages 593 à 609 avec davantage de corrections que de coutume ; demande la vigilance de l'imprimerie.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guiset Damerval
28 septembre 1698

Madame M^{me} Laporte,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre d'hier vous réclamant les 4000 éti-quettes qui ne se sont pas trouvées dans le ballot du "Dévoir".

Par ce même courrier, si nous retournez les épreuves des pages 593 à 609 je regrette d'avoir encore à vous dire qu'il y a faire plus de corrections qu'il n'était de coutume

jusqu'ici chez vous.
Mais je compte sur votre vigilance pour la parfaite exécution des corrections indiquées.

— M. Pascaly n'ayant pu recevoir son article de fond, je compte que vous aurez l'avis — comme je vous l'avais demandé instantanément par ma lettre du 20 et — le plus grand soin aux corrections indiquées.

Veuillez agréer, Madame,
l'expression de mes sentiments distingués
Marie Grodin